

Demande pour projet audiovisuel

Ce formulaire a pour but d'accompagner une démarche de réflexion et de préparation pour évaluer la réalisation d'un projet vidéo dans le respect de la charte graphique vidéo de CY Cergy Paris Université. Toute demande doit être transmise à la direction de la communication au plus tôt avant la date de tournage. Les demandes faites pour une échéance à moins de 10 jours ouvrés ne pourront être traitées en raison du traitement des projets déjà en cours.

Suite à l'évaluation de la demande, une réponse est donnée par mail pour éventuellement trouver une date de réunion préparatoire avec l'équipe vidéo (brief vidéo avec Tony Martini ou Guillaume Falaix).

Demandeur

Nom :

Prénom :

Fonction :

Composante/direction/service :

Date de la demande :

Réalisation d'une vidéo

Format (interview, reportage, présentation...) :

Durée totale de la vidéo (indiquer la durée maximale en minutes, exemple « pas plus de 2 minutes ») :

Date de diffusion souhaitée (indiquer une date précise qui correspond à la date à laquelle vous souhaitez diffuser la vidéo au plus tard) :

Diffusion (internet, réseaux sociaux, interne, événement) :

Description du projet :

Message à retenir de la vidéo :

Cible principale (étudiants, grand public, institutions, partenaires) :

Informations complémentaires :

Exploitation des images (plusieurs réponses possibles)

- ☐ Usage pédagogique
- ☐ Usage documentaire
- ☐ Valorisation
- ☐ Candidature
- ☐ Autre, merci de préciser :

Support de diffusion (plusieurs réponses possibles)

- ☐ Site cyu.fr et réseaux sociaux de CY Cergy Paris Université*
- ☐ Site web externe à cyu.fr, merci de préciser l'URL du site :
- ☐ Autre, merci de préciser :

- ☐ Diffusion publique
- ☐ Diffusion restreinte (privée), merci de préciser :

Particularités (enregistrement, son, musique, crédits, remerciements, post-production...)

Droit à l'image et autorisation de tournage

Il est de la responsabilité du demandeur de :

- s'assurer que les participants aux tournages donnent leur accord écrit pour diffusion sur les supports de communication de l'université,
- d'obtenir les autorisations nécessaires sur les différents lieux de tournage en amont des prises de vue (modèles d'autorisations disponibles sur https://www.dropbox.com/sh/2fg6aajm8y4472x/AAD_52u1jNxovhxlK_DHWYBTa?dl=0)
- et de conserver ces autorisations pour suivi.

* **Diffusion sur les réseaux sociaux**

A l'issue du brief vidéo, il est indispensable de contacter Agathe Philippe, community manager de CY Cergy Paris Université, pour coordonner la diffusion du contenu vidéo sur les réseaux sociaux de l'université.